

## Fonds d'épargne à intérêt élevé CI (parts de catégorie A) 3 octobre 2019

Ce document contient des renseignements essentiels sur la Fonds d'épargne à intérêt élevé CI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec CI Investments Inc. au 1-800-792-9355 ou à [servicefrancais@ci.com](mailto:servicefrancais@ci.com), ou visitez notre site Web au [www.ci.com](http://www.ci.com).

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

### Bref aperçu

Code du fonds :	CA FAI: 2113	Gestionnaire du fonds :	CI Investments Inc.
Date de création de la catégorie :	30 juillet 2019	Gestionnaire de portefeuille :	CI Investments Inc.
Valeur totale du fonds au 30 août 2019 :	119,2 millions \$	Distributions :	Chaque mois ; les gains en capital excédentaires (s'il y a lieu), chaque décembre ; réinvestissement par défaut dans des parts supplémentaires
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau	Placement minimal :	500 \$ (initial) / 25 \$ (subséquent)

### Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de placement de maximiser le revenu mensuel des porteurs de parts tout en préservant le capital et la liquidité en investissant principalement dans des comptes de dépôts à intérêt élevé.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 août 2019. Ces placements changeront au fil du temps.

### Dix principaux placements (au 30 août 2019)

1. Espèces et quasi-espèces	100,00 %
<b>Pourcentage total des dix principaux placements</b>	<b>100,00 %</b>
Nombre total de placements	1

### Répartition des placements (au 30 août 2019)



### Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

### Niveau de risque

CI Investments Inc. estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme? » dans le prospectus simplifié du fonds.

### Aucune garantie

Comme la plupart des fonds communs de placement, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi. Même si le fonds investit principalement dans des comptes de dépôt bancaires, il n'est pas couvert par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme d'assurance-dépôts gouvernemental.

# Fonds d'épargne à intérêt élevé CI (parts de catégorie A)

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de catégorie A du fonds depuis leur création. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

## Rendements annuels

Puisque la catégorie A a été distribuée aux termes d'un prospectus simplifié depuis moins d'une année civile, aucune donnée n'est disponible pour cette section.

## Meilleur et pire rendement sur trois mois

Puisque la catégorie A a été distribuée aux termes d'un prospectus simplifié depuis moins d'une année civile, aucune donnée n'est disponible pour cette section.

## Rendement moyen

Puisque la catégorie A a été distribuée aux termes d'un prospectus simplifié depuis moins de 12 mois consécutifs, aucune donnée n'est disponible pour cette section

---

## À qui le fonds est-il destiné?

### Ce fonds pourrait vous convenir si vous :

- cherchez un rendement plus élevé sur les soldes de trésorerie ;
- voulez un placement à court terme et liquide ;
- avez une tolérance au risque qui est faible

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

# Fonds d'épargne à intérêt élevé CI (parts de catégorie A)

## Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de catégorie A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais d'acquisition

D'habitude, quand vous achetez des titres de catégorie A du fonds, il y a une option pour les frais d'acquisition initiaux.

Ce que vous payez		Comment cela fonctionne
En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
<b>Frais d'acquisition initiaux</b> de 0 % à 5,0 % du montant investi	De 0 \$ à 50,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"><li>• Vous choisissez le taux avec votre représentant.</li><li>• Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant acheté et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission.</li></ul>

